

vint dire: "Vous ne nous donnez que 11 millions; vous devriez nous donner \$13,100,000". Le Gouvernement lui a donc accordé encore \$2,100,000. La Saskatchewan a fait de même et le Nouveau-Brunswick aussi, je pense.

A mon sens, la seule solution possible est celle que je propose. Bien que je ne partage pas toujours les vues de M. Bracken, j'approuve tout à fait la manière de voir qu'il a exposée en un autre lieu sur cette question. Personne, au Canada, ne connaît si bien la question que lui. Il s'en est occupé pendant dix ans, dont cinq ans à titre de premier ministre de sa province, et il s'est durement battu en 1937 et 1938 pour obtenir une amélioration. Le problème se pose et nous ne devons pas permettre qu'il reste comme une plaie béante dans notre vie publique. Il faudra le résoudre un jour et le résoudre dans le bon sens. Nous voulons que Québec et Ontario participent à l'accord, mais, à moins qu'on ne s'entende avec les premiers ministres de ces provinces d'une façon qu'ils jugeront satisfaisante à tort ou à raison, je ne vois pas que le présent accord puisse réussir.

En voilà assez, me semble-t-il, sur la question fiscale. Nos impôts sont trop élevés. Il existe une théorie en vertu de laquelle il importe de taxer les gens qui ont un revenu; que l'impôt doit se fonder sur l'habileté à payer. Je me demande souvent si telle est bien la bonne formule. Je donne un exemple pour me faire comprendre. Dans Winnipeg, se trouvent deux magasins qui fonctionnent depuis plusieurs années. De 1930 à 1937, l'un faisait un bénéfice annuel considérable, d'environ un million je pense; l'autre perdait environ un demi-million par année. Celui qui faisait un million par année vendait ses marchandises meilleur marché que l'autre qui perdait un demi-million. Il y arrivait grâce à l'habileté dans les achats et à la connaissance des marchés que possédait le directeur de l'établissement réalisant le profit d'un million, tandis que l'autre directeur n'avait aucune habileté dans les achats ni dans la façon de juger le marché. Mais qui acquittait les impôts? Celui qui réalisait un bénéfice d'un million, qui avait plus d'esprit d'entreprise et employait bien plus de monde que l'autre. Voilà en quoi réside le principe fiscal fondé sur l'habileté à payer. Un homme réussit sa vie. Il se lance dans un commerce, qu'il développe; il emploie beaucoup de monde et il réalise un bénéfice. Il acquitte de lourds impôts. L'autre gaillard, en face, est un raté. Il n'emploie que peu de monde qu'il ne paie pas toujours et ne donne aucune expansion à son entreprise. En vertu de notre loi de l'impôt sur le revenu,

celui qui fait de l'argent paie les pots cassés. L'impôt est maintenant si élevé et prend tellement que des gens ayant l'esprit d'entreprise, ce dont je ne les blâme pas, ne veulent pas se donner de mal pour faire de l'argent. Il en est ainsi des hommes de profession libérale et des ouvriers, aussi bien. Il y a quelque temps, je me rencontrais avec un homme de profession libérale, à qui je dis: "Que faites-vous, cet après-midi?" Il me répondit: "Je ne travaille ni le vendredi ni le samedi". "Pourquoi?" lui demandai-je. "Parce qu'il me faudrait donner à M. Ilsley ce que je gagnerais. Si je reste avec les miens, je n'aurai rien à lui donner". J'ai demandé à un autre homme pourquoi il ne se rendait pas à ses affaires le samedi. "Je fais assez d'argent, me répondit-il, et les impôts sont si lourds que je n'ai aucun intérêt à revenir travailler".

Il en est ainsi du haut en bas de l'échelle. Je n'exagère rien. Pourquoi la production du bacon a-t-elle baissé en notre pays? Parce que la femme et les enfants du cultivateur ne veulent plus prendre soin des porcs, quand le bénéfice que réalise le cultivateur s'en va en impôt sur le revenu. La production du lait et du beurre est tombée dans notre province pour le même motif. A quoi bon travailler fort la semaine durant, si l'Etat prend la moitié de l'argent? C'est ainsi que les gens raisonnent. Ils se disent: "Nous nous bornerons à la culture du blé, de sorte que nous ne travaillerons que quatre mois, et nous prendrons notre part du rendement". Voilà ce qui en est d'un bout à l'autre du pays, surtout dans les Provinces des Prairies où il est plus avantageux de se livrer à la culture du blé quand on tombe sous le coup de l'impôt sur le revenu. Le petit cultivateur ne se trouve pas dans cette situation, parce qu'il jouit d'abattements plus élevés.

Le pays devrait réduire l'impôt sur le revenu du haut en bas de l'échelle. Certains veulent un abattement plus considérable pour les célibataires; d'autres, un abattement supérieur pour les gens mariés. En réalité, il faut partout des réductions. Je ne sais ce qu'on fera aux Etats-Unis, mais je crois comprendre que la majorité républicaine du Sénat et de la Chambre des représentants va tâcher d'obtenir un abaissement de 20 p. 100 sur toute l'échelle. C'est ce qu'ils pensent, à tort ou à raison, et je crois qu'ils ne sont pas loin de la vérité.

Je n'ai pas encore abordé la pension de vieillesse. J'attends le projet de loi du Gouvernement. Il est facile de proposer le relèvement de cette pension ou l'abaissement de l'âge pensionnable. Vraiment, je ne sais comment un vieillard peut vivre avec \$20 par mois de